

L'Albien supérieur de la perte du Rhône (Bellegarde, Ain)

Autor(en): **Jayet, Ad.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **6 (1924)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-741951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

supérieure à celle des feldspaths, et que l'ordre de consolidation inverse soit généralement réalisé dans les associations feldspaths-leucite, naturelles ou artificielles¹. La genèse de cette leucite est vraisemblablement due à la résorption d'éléments granitiques et à une perte en silice absorbée par le magma basaltique; la consolidation de l'enclave a sans doute débuté par la formation de sa bordure feldspathique, qui résulte peut-être d'un nourrissage des microlites propres du basalte; un appauvrissement en silice ayant eu lieu, la recristallisation s'est terminée par la production de leucite.

AD. JAYET. — *L'Albien supérieur de la perte du Rhône (Bellegarde, Ain)*.

Une note précédente² a indiqué la présence, à la Perte du Rhône, de la zone à *Hoplites dentatus* Sow. sp. Nous pouvons maintenant ajouter quelques détails concernant l'Albien supérieur.

Trois niveaux succèdent au niveau très fossilifère de la Perte du Rhône, rangé par Jacob³ dans sa sous-zone VIa à *Mortoniceras hugardianum* d'Orb. sp. et *Mortoniceras candollianum* Piet. sp. Ces trois niveaux avaient été désignés dans leur ensemble sous le nom de « grès rougeâtre peu fossilifère, mêmes espèces que dans le banc *a* sous-jacent » par Renevier⁴. Jacob (p. 212) comprend encore ce banc de grès rougeâtre dans la sous-zone VIa en se basant sur le rapprochement faunistique de Renevier. Enfin la sous-zone VIb à *Mortoniceras inflatum* Sow. sp. (in Jacob) et à *Turrilites Bergeri* Brongn., ne serait pas fossilifère à la Perte du Rhône et serait représentée par les

¹ FOUQUÉ et MICHEL-LÉVY. *Production artificielle d'une leuco-téphrite*. Bull. Soc. min. 1880, p. 118.

² AD. JAYET. *Sur la présence de la zone à *Hoplites dentatus* Sow. sp. à la Perte du Rhône (Bellegarde-Ain)*. C. R. Soc. phys. et hist. nat. de Genève. Vol. 40, N° 3, 1923.

³ CH. JACOB. *Etudes paléontologiques et stratigraphiques sur la partie moyenne des terrains crétacés*. Grenoble, 1907.

⁴ E. RENEVIER. *Sur les terrains de la Perte du Rhône*. B. S. G. F. (3), III, 1875.

sables verdâtres sans fossiles qui succèdent au grès rougeâtre suivant l'opinion de Renevier, reprise, mais avec doute, par Jacob. L'Albien supérieur de la Perte du Rhône, ne serait donc pas semblable à celui des autres gisements (France). L'examen du « grès rougeâtre » montre dans ce banc l'existence de 3 niveaux différents :

3) grès jaune micacé m 1,20	}	grès rougeâtre
2) grès rouge vif m 1,20		de
1) grès brunâtre m 0,60		Renevier

Le niveau du grès brunâtre de la base nous a fourni une vingtaine d'espèces, toutes également contenues dans le grès jaune sous-jacent à riche faune (faune type de la sous-zone VIa). La plupart des individus de cette faunule sont petits. Les Céphalopodes sont représentés par quelques *Inflatoceras*¹ *varicosum* Sow. bien typiques, par des fragments de *Desmoceras Beudanti* Brongn., d'*Hamites attenuatus* Sow. On y trouve également *Inoceramus sulcatus* Park, *concentricus* Park, *Hemiaster minimus* Ag. Cette faunule semble résulter de l'appauvrissement de la riche faune sous-jacente. En tenant compte de leur analogie, et malgré l'absence d'*Inflatoceras candollianum* Pict. et *hugardianum* d'Orb., nous placerons le niveau du grès brunâtre dans cette sous-zone VIa.

Le grès rouge-vif nous a fourni plusieurs fragments d'*Inflatoceras rostratum* Sow² sp. Ceux-ci correspondent bien à la diagnose et à la figure données par Sowerby (p. 223, pl. 173). Ils sont accompagnés d'*Inoceramus coquandianus* d'Orb, *Ostrea arduennensis* d'Orb. La découverte d'*Inflatoceras rostratum* dans un niveau surmontant la sous-zone VIa est particulièrement intéressante. Quoique n'envisageant pas cette espèce comme fossile caractéristique, Jacob (p. 56) la localise dans la sous-zone VIb, c'est-à-dire dans la partie tout-à-fait supérieure de l'Albien. On doit en conclure que la sous-zone existe à la Perte du Rhône.

¹ *Inflatoceras* = *Mortoniceras* p. p. voir C. STIELER. *Ueber sogenannte Mortoniceraten des Gault*. Centralblatt für Min. Geol. und Pal. 1920, p. 392.

² J. SOWERBY. *The Mineral Conchology of Great Britain*. Londres 1816-1846.

Notons encore que l'*Inflatoceras rostratum* Sow. sp. est très discuté. Plusieurs auteurs le rattachent à l'*Inflatoceras inflatum* Sow. Les relations des différentes espèces et formes d'*Inflatoceras* de l'Albien supérieur ne semblent pas encore nettement établies.

Dans le dernier niveau, grès jaune micacé, l'appauvrissement de la faune est encore plus grand. Nous n'y avons trouvé qu'une dent de *squale*, d'assez nombreuses radioles cylindriques, un très petit fragment d'*Inflatoceras*. Ce niveau étant en continuité parfaite, sans limite tranchée, avec le précédent, doit être encore placé dans l'Albien, dont il forme la dernière partie. Au-dessus viennent les sables verdâtres « sans fossiles » signalés et classés par Renevier dans l'Albien supérieur (Vraconnien de Renevier). Ces sables verdâtres alternent dans leur base avec des bancs gréseux jaunâtres, plus ou moins réguliers. Ils sont très probablement cénomaniens. La répartition des deux sous-zones de l'Albien supérieur est donc la suivante, de haut en bas :

grès jaune micacé. <i>Inflatoceras</i>	m 1,2	} VIb
grès rouge-vif. <i>Inflatoceras rostratum</i>	m 1,2	
grès brunâtre. <i>Inflatoceras varicosum</i>	m 0,6	} VIa
grès jaune, riche faune. <i>Inflatoceras huardianum, candollianum, varicosum</i>	m 0,45	

La mise en évidence à la Perte du Rhône de la sous-zone VIb confirme les conclusions de notre note précédente et permet de les compléter :

1. L'Albien de la Perte du Rhône est complet et fossilifère. Les Ammonites qui y ont été récoltées permettent de constater la présence de toutes les zones reconnues ailleurs (France).

2. L'Albien supérieur de la Perte du Rhône ne représente pas un type spécial comme on l'a cru jusqu'à présent, mais doit être rattaché au type normal dont il est un excellent exemple.

3. Les limites de l'Albien sont fixées très naturellement à la Perte du Rhône par l'apparition, dans la zone III, et la disparition, dans la sous-zone VIb, des Ammonites. Ces limites correspondent exactement, ici, à celles qui ont été envisagées, d'une manière plus générale, par Jacob.

(Laboratoire de Géologie de l'Université de Genève.)